

Die du village
Bloc note  Pêle-mêle



Décès :

- Mr Jean-Paul DAMAYE, le 7 juin 2011, 1 allée des Acacias



Vide Grenier

Dimanche 18 septembre

Permanence d'inscription les mardi 6 et 13 septembre
de 16h30 à 18h30 Salle Polyvalente

Sinon par téléphone: Nathalie 06 62 85 08 62 Béatrice 06 16 18 03 65

Plus d'info: <http://www.charentilly.com/vide-grenier>



Tournoi de Badminton (en double adulte)

Samedi 10 septembre 17h Halle sportive



Tarifs : 8 € l'équipe (Possibilité de fournir les raquettes) Informations sur : Règles du tournoi /déroulement www.charentilly.com - Inscriptions jusqu'au 20 Août 2011 au 06.22.45.00.48 ou manaya37@gmail.com



Bruits de voisinage

Les beaux jours revenus, il est utile de rappeler la législation concernant les bruits de voisinage:

«Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou d'arrosage,... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00, les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Inscription Union Sportive - USC

Samedi 10 septembre 14h à 17h Halle sportive

Toutes les sections de l'USC seront présentes.

Merci de venir avec un certificat médical de moins de trois mois.



Assemblée Général de USC

Mercredi 5 Octobre 20h Salle Polyvalente

Ouvert à tous - venez nombreux, l'association a besoin de bénévoles sans qui, l'USC ne peut fonctionner.



Spectacle de modern' jazz, et du groupe "danse".

Encore une fois, un spectacle de qualité. Un grand merci à tous pour l'aide apportée lors de cette soirée.



Fête de l'école



Dimanche 26 juin a eu lieu la fête de l'école de Charentilly. Cette journée fut une réussite, une kermesse fut organisée sous la charmille, et nombreux furent les parents et enfants à y participer.



Les journées du Patrimoine

samedi 17 et le dimanche 18 septembre

Église Saint Laurent:

Ouverture au public : dimanche de 9 h à 18 h

Manoir des Ligneriers:

Ouverture au public: samedi de 13 h 30 à 18 h 30
dimanche de 10 h à 18 h 30



Tournage d'un Film «Les hommes de l'ombre»

Le tournage à eu lieu le mardi 28 juin.



L'Echo du Village

Juillet - août 2011

INFOS PRATIQUES

La Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 Juin 2011



EXTENSION DU RESEAU COLLECTIF ASSAINISSEMENT EAUX USEES « LES CHAMPS DE LA ROUTE » RD 338, MARCHE DE TRAVAUX.

Le Conseil municipal, décide d'établir un marché à procédure adaptée au bénéfice de l'entreprise Jérôme SAS pour un montant de 4 908,80 € HT soit 5 870,92 € TTC.

RECU DES LIMITES DE L'AGGLOMERATION SUR LA RD 338, RUE DES MAILLERIES.

Le Conseil municipal, décide de la nouvelle implantation du panneau d'agglomération sur la R.D. 338 qui sera placé à 80 mètres à l'Ouest de la situation du panneau actuel, rue des Mailleries.

La motivation de cette décision tient aux mesures sécuritaires qui seront mises en œuvre aux abords de la nouvelle école. Le fait de reculer le panneau de l'agglomération permettra de mettre en place sur la chaussée une matérialisation adaptée pour réduire la vitesse.

POSE DE DEUX PANNEAUX STOP AUX SORTIES DU LOTISSEMENT « LE CLOS DES POIRIERS ».

Il s'avère que bon nombre de véhicules qui quittent le lotissement ne respectent pas la priorité ou sortent à vive allure sans se soucier de la mise en danger d'autrui. Ainsi, afin de sécuriser la portion de rue adjacente au lotissement, le Conseil municipal, décide de l'installation de deux panneaux STOP en sorties du lotissement « Le Clos des Poiriers ».

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011.

Nombre de délégués titulaires à élire : 3. Ont été proclamés élus : M. Didier Savard , M. Jacques Boullenger et Mme Yvette Dutertre .

Nombre de délégués suppléants à élire : 3. Ont été proclamés élus : Mme Valérie Bouin, Mme Marie-Hélène Lamamy-Lacoste et M. Michel Galopin

AVIS SUR LE PROJET DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Les membres du Conseil municipal ont été destinataires du projet préfectoral dès son dépôt en mairie soit le 11 mai 2011. Le Conseil municipal est maintenant appelé à donner son avis sur le projet de schéma de coopération intercommunale proposé par M. le Préfet, ce projet porte sur les modifications de la situation de la coopération intercommunale existante, notre commune étant membre de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles. Il s'en suit un large débat et échange de vues. Ensuite, il est proposé de passer au vote :

1ère) Qui est pour le projet présenté par M. le Préfet ?

Votants : 14 - Contre : 13 - Pour : 1

2ème) Dans la négative qui serait pour d'autres projets alternatifs ?

- | | | |
|----|--------------------------------|---|
| a) | Rester à l'actuel : | 2 |
| b) | Avec « Château La Vallière » : | 0 |
| c) | Avec « Racan » : | 8 |
| d) | Avec « Tours Plus » : | 3 |

Evolution de la Gestion de l'Eau Potable :

Un diagnostic sur les modes de gestion de l'eau potable sur les différentes communes de Gâtine et Choisille a été décidé. En fonction des résultats de ce diagnostic, le conseil municipal est favorable à ce que l'eau potable devienne une compétence de la communauté de communes de Gâtine et Choisille.

DESIGNATION DU COMITE DE SELECTION ET DU SUIVI DE LA STATION D'EPURATION.

Dans le cadre des validations des étapes nécessaires à la réalisation du projet de construction de la nouvelle station d'épuration, il y a lieu de désigner un Comité de sélection et de suivi de l'opération de construction de la nouvelle station d'épuration.

Le Conseil municipal, nomme les membres suivants : M. Boullenger, M. Motard, Mme Bouin, M. Biard, M. Galopin, Mme Lamamy-Lacoste, M. Rué et M. Savard.

COMPTE-RENDUS DES E.P.C.I.

Communauté de communes Gâtine et Choisilles :

Conseil communautaire du 6 juin : Principaux points abordés :

« Développement économique » : point sur les actions relatives aux sites d'activités - aide à l'immobilier d'entreprise, participation de la CCGC - Prix de vente des terrains Polaxis.

« Cadre de vie environnement - voirie – politique du logement » :

Déchets ménagers : passage au barème E par anticipation – Etude de faisabilité sur la redevance incitative.

« Sports – Loisirs – Jeunesse – Culture » : Demande de subvention auprès de la DDCS dans le but de créer la passerelle de communication et d'information ALSH auprès des plus jeunes (9/10 ans) dans les accueils de loisirs du territoire et des familles dans les communes de la Communauté.

« Evaluation du périmètre des Communautés de communes » : Dans le cadre du projet présenté par M. le Préfet d'Indre et Loire portant sur l'évolution de la Coopération intercommunale à l'intérieur du Département, le Conseil communautaire s'est vu présenter le devenir que propose M. le Préfet pour la CCGC, à savoir : rassembler en une seule Gâtine et Choisilles, Pays de Racan, le canton de Château la Vallière et les communes de Mazières de Touraine et Cléré les Pins.

Le 22 juin sera l'occasion d'un nouveau débat et le 18 juillet la date du vote.

QUESTIONS DIVERSES.

- Nouvelle station d'épuration : Une visite est organisée sur le site de la

station du Lude le 23 juin.

- Tournage film « Les Hommes de l'Ombre » : Le 28 juin, la société de production Macondo réalise des prises de vues avec enregistrements au cimetière du village ainsi que sur la VC 4 (extension de la rue du Moulin Moreau).

Pour ce faire le Conseil municipal autorise la signature de la convention qui prévoit un versement de 1000 € à la commune en contrepartie de la mise à disposition.

- Journées du Patrimoine : Cette année, les journées du Patrimoine auront lieu le samedi 17 et le dimanche 18 septembre.

L'église sera ouverte au public dimanche 18 septembre de 9 heures à 18 heures.

Le manoir des Ligneriers sera ouvert au public samedi 17 septembre de 13 heures 30 à 18 heures 30 et dimanche 18 septembre de 10 heures à 18 heures 30.

- Compte-rendu du Conseil d'école du 16 mai :

Bilan de l'année scolaire 2010/2011 (déroulement de l'année) – Contrat éducatif municipal – Intervenants extérieurs – Anglais – Autres activités – Evaluations au CE1 – Sorties scolaires – Préparation prochaine rentrée scolaire (inscrits : 116 élèves), rentrée le lundi 5 septembre.

Prochaine réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue **le lundi 29 Aout à 20h30 heures**, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



Avancement travaux Nouvelle Ecole.



Les maîtres visitent leur futur lieu de travail.

